

## PROFIL DE POSTE



Direction des ressources  
humaines

### Educateur de jeunes enfants (repos variables)

PRP-GRH-554  
Version 02

Date d'application :  
01/01/2018

<b>Rédaction :</b> J-F BERTOMEU Directeur adjoint de la crèche	<b>Vérification :</b> P. TOURNADRE REGAIRAZ Directeur de la crèche A. BOURQUIN Cadre supérieur de Santé	<b>Validation :</b> V. BERICHEL Coordonnateur général des soins
--	---	---

### 1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Personnel socio-éducatif
Emploi	Educateur de jeunes enfants
Métier	Educateur de jeunes enfants
% Temps	100

### 2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de la crèche.

### 3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Horaires à repos variables.
- Organisation des congés en alternance avec les autres E.J.E.

### 4. AFFECTATION

POLE	Direction
Structure interne	Ressources humaines
Unité	La crèche <i>Clair de lune</i>
Unité fonctionnelle	1231

### 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Accueil des enfants du personnel du centre hospitalier et des établissements ayant passé convention avec l'hôpital au sein d'une équipe de 4 éducateurs de jeunes enfants.

### 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

En lien avec le directeur, le directeur adjoint et l'infirmier,

- Accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif en créant un cadre sécurisant et des temps d'éveil adaptés à son âge et à ses besoins.
- Participer à l'accueil des parents en favorisant un climat de confiance et de dialogue.

## PROFIL DE POSTE



Direction des ressources  
humaines

### Educateur de jeunes enfants (repos variables)

PRP-GRH-554  
Version 02

Date d'application :  
01/01/2018

- Avoir un rôle d'encadrement, de relais, de formation et être moteur dans l'élaboration et la mise en place des projets de la crèche, auprès des professionnels sous sa responsabilité.
- Participer activement à la rédaction du projet éducatif de la structure et à sa mise en œuvre.
- Améliorer la qualité de prise en charge des enfants sur les horaires à faible effectif de professionnels

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

Dans le domaine de la relation à l'enfant

Accueillir et observer l'enfant : participer à sa prise en charge sur les temps de vie quotidiens (changes, repas, sieste...) en tenant compte de son entourage, du cadre familial, des contraintes professionnelles des parents.

Mettre en place des activités d'éveil : en fonction de l'âge, du nombre d'enfants, des moyens disponibles, du projet du groupe et de la structure.

Dans le domaine de la relation aux parents

Accueillir et communiquer : mettre en confiance, les écouter, les rassurer et les faire participer à une démarche Co-éducative.

Faire les transmissions orales et écrites quotidiennes du déroulement de journée de l'enfant, suivre son développement psychomoteur et affectif, reporter ces observations dans le dossier de l'enfant.

Dans le domaine des relations à l'équipe

Sur les horaires à faible effectif de professionnels :

Amélioration, suivi de la qualité des échanges et formation des professionnels sur les transmissions avec les familles à l'écrit et à l'oral

Amélioration et suivi de l'organisation du travail et de la préparation des locaux

Contribuer à l'évaluation annuelle des professionnels sous sa responsabilité

Etre un relais entre l'équipe auprès des enfants et la direction.

Veiller à la bonne mise en œuvre des décisions prises par l'équipe de direction.

Assurer la cohérence du travail en équipe (formalisé par des temps de réunion direction/collègues E.J.E).

Contribuer activement à la préparation des réunions

Savoir motiver et dynamiser l'équipe : valoriser les compétences de chacun en déléguant et responsabilisant les personnes dans leur travail

Encadrer les stagiaires.

Dans le domaine technique – administratif



Direction des ressources  
humaines

<p><b>Educateur de jeunes enfants (repos variables)</b></p>
---

<p><b>PRP-GRH-554</b> Version 02</p>
<p>Date d'application : 01/01/2018</p>

Assurer le suivi du matériel éducatif et des jeux : rangement, hygiène.  
Suivi des stocks de fournitures, renouvellement ou des achats.  
Faire appliquer le règlement de fonctionnement de la crèche : pouvoir rappeler en cas de besoin les règles de fonctionnement tant aux parents qu'à l'équipe.  
Aménager l'espace : en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant tout en veillant à sa sécurité.

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Assurer la continuité de la fonction de direction : en l'absence du responsable, de l'adjoint ou de l'infirmier.
- Connaître les techniques de communication et de relations interpersonnelles.
- Savoir encadrer, fixer des limites, rappeler les règles de fonctionnement.
- Etre ouvert aux nouvelles pédagogies, aux évolutions institutionnelles et sociales.
- Faire preuve d'imagination et de créativité
- Se fixer des objectifs.
- S'organiser dans son travail et organiser celui de l'équipe.
- Suivre la législation et la réglementation en vigueur.
- Bonne connaissance des fiches de postes de chacun dans l'équipe.

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Savoir-faire évaluer sa pratique par la formation continue.
- Savoir se remettre en question.
- Avoir de la rigueur dans la transmission des informations.
- Respect du secret professionnel et de la discrétion professionnelle.
- Garder de la distance et rester professionnel en toutes circonstances.
- Savoir repérer les situations difficiles et en rendre compte.

### 9.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'éducateur de jeunes enfants.